



BOURSES PIERRE-PÉLADEAU
Édition 2021 – Document pour les institutions

Remises depuis 1999, les **Bourses Pierre-Péladeau** ont ainsi été nommées en l'honneur du fondateur de Québecor, un entrepreneur visionnaire dont l'inébranlable foi en l'avenir a inspiré plusieurs générations de Québécois. Comme son fondateur, Québecor croit que le travail, le talent et la créativité de la relève entrepreneuriale méritent un encouragement financier.

Objectif : Les Bourses Pierre-Péladeau ont pour objectif de stimuler la création d'entreprises auprès des jeunes universitaires du Québec tout en aidant les futurs entrepreneurs à réaliser leur plan d'affaires et à développer leurs produits et leurs marchés, et ce, quels que soient leur domaine d'étude et le secteur d'activité de leur organisation.

Bourses : Soucieuse de soutenir les entrepreneurs de demain, Québecor offre aux étudiants de toutes les universités du Québec la possibilité de recevoir une des quatre (4) bourses d'un montant respectif de **100 000\$, 50 000 \$, 35 000 \$ et 15 000 \$**.

Dévoilement : Les noms des lauréats seront dévoilés lors de l'assemblée générale annuelle de Québecor qui se tient habituellement à la mi-mai.

Mises en candidature

Chaque entité universitaire peut présenter des dossiers de candidature selon leur propre mode de sélection. La répartition est définie de cette façon :

Les entités suivantes peuvent présenter chacune **une candidature** :

- HEC Montréal (le dossier devra être acheminé via son propre institut d'entrepreneuriat)
- Université de Montréal (via le Centre d'entrepreneuriat de l'Université de Montréal)
- École Polytechnique (via le Bureau de Soutien à l'Entrepreneuriat de Polytechnique Montréal)

Les entités suivantes peuvent présenter chacune **deux dossiers** :

- Université Concordia
- Université Laval
- Université McGill
- Université du Québec à Montréal (UQAM)
- Université de Sherbrooke et Université Bishop (ensemble)

Les entités suivantes pourront en présenter **trois** :

- Les composantes de l'Université du Québec autre que l'UQAM (ensemble)

Critères

Admissibilité :

- Tous les étudiants **inscrits dans un programme de 1^{er}, 2^e ou 3^e cycle à temps complet** de l'une des universités du Québec ;
- Les étudiants participant au projet ne doivent pas avoir plus de 35 ans ;
- Les non-étudiants qui participent au projet ne peuvent pas assumer le leadership de celui-ci et ne peuvent pas être majoritaires dans l'entreprise ;
- Chaque étudiant doit joindre une attestation de son statut d'étudiant du trimestre d'hiver en cours – l'attestation doit porter le sceau du bureau du registraire ;
- Le dossier doit être rédigé en français ;
- L'entreprise ne peut être un organisme à but non lucratif.

Conditions : Pour le **29 janvier 2021**, l'étudiant doit présenter à **son université** le sommaire d'une nouvelle entreprise située au Québec. Dans l'éventualité où une candidature est soumise pour une organisation existante, cette dernière ne peut avoir débuté ses activités plus d'un an avant cette date.

Le dossier de candidature doit comprendre un maximum de **six (6) pages** :

- 4 pages sur l'entreprise et ses activités :
 - Bref curriculum vitae et coordonnées complètes de chaque étudiant;
 - Description des activités de l'entreprise (produits et/ou services) ;
 - Réalisations ou développements de l'entreprise jusqu'à ce jour, s'il y a lieu ;
 - Plan marketing et calendrier des réalisations à venir ;
 - Facteurs de succès et risques propres au(x) secteur(s) d'activités de l'entreprise.
- 2 pages de données financières :
 - États financiers pour trois ans ;
 - État des sources et utilisation des fonds pour trois ans.

Attention ! Les dossiers qui ne répondront pas à ces critères ne seront pas pris en considération.

Livraison des dossiers de candidature

Les dossiers de candidature devront nous être acheminés par les personnes-ressources des universités. Tout dossier transmis directement par un étudiant sera refusé. Il est à noter que tous les dossiers de candidature seront envoyés par Québecor aux différents membres du jury.

Les dossiers soumis devront nous être envoyés par courriel en format PDF au plus tard le vendredi 26 février 2021.

Merci de nous les faire parvenir à audrey.st-pierre@quebecor.com

Le fichier PDF devra inclure dans l'ordre :

- Le dossier de candidature, tel que détaillé dans la section « critères ».
- Un document officiel de l'université attestant que les étudiants sont inscrits au trimestre d'hiver 2021. Ce document doit porter le sceau du bureau du registraire.

Lors de l'envoi, les informations suivantes devront être clairement indiquées :

- Le nom de la personne-ressource de l'équipe ;
- L'université d'appartenance de celle-ci ;
- Le numéro de téléphone et le courriel où joindre la personne ressource ;
- Son adresse postale complète ;
- Les noms et coordonnées complètes des autres membres de l'équipe si applicable.

Nous vous rappelons que tout dossier ne contenant pas ces informations et ne répondant pas aux [critères d'accessibilité](#) sera exclu.